



President's Message: Interactions with the Cannabis Industry

With the legalization of cannabis in Canada, we are faced with new policy and ethical questions regarding the position of CTS with respect to the cannabis industry as a potential sponsor and funder of research. The need for the development of evidence-based policies, practices, and programs relating to the use of cannabis and its derivatives spurred the federal government in 2018 to channel \$1.4 million in research funding through CIHR. Legalization also opened the door for collaborations between industry, academia and the charitable sector. In January 2019, the Ontario Lung Association announced [a partnership with a cannabis company](#) to fund a research program that will investigate various health

impacts of cannabis use. The Toronto Star and the CMAJ News have recently published op-ed articles exploring the ethics of accepting research funds from cannabis companies that promote the use of inhaled substances. On one hand, much needed and expanded research funding opportunities; on the other, ethical dilemmas requiring thoughtful reflection given obvious conflicts of interest with companies that promote the inhalation of burning substances.

In response to questions from members, and the prospect of requests for letters of support, the CTS Executive is confronted with insufficient guidance on how to manage this potential conflict. Without policies in place, we worry that the integrity of research may be undermined (perceived or real) and researchers may find themselves facing barriers related to publishing. These concerns are compounded by the fact that the issues related to cannabis are complex. For example:

- Cannabis (unlike tobacco), may have therapeutic value - it is the mode of delivery that is of concern for lung health;
- Cannabis (like opiates) may have potential for abuse; and
- Variations in legalization exist across jurisdictions.

The umbrella policies on tobacco supported by ATS, ERS and CHEST all restrict members who accept funding from tobacco companies from publishing in their journal, speaking at conferences and participating in leadership positions in the society. Will cannabis policies follow in a similar vein? Do such interactions with the cannabis industry warrant restrictions, or even prohibition, comparable to policies on interactions with the tobacco industry? Increasing investment in addition to real and potential control by tobacco companies requires extreme caution and due diligence.

Seeking to consult and align with our international society partners, we have reached out to ATS, ERS and CHEST to find they are also in the early stages of policy development. An immediate step ATS and CHEST have taken in response to this new situation is to revise their COI disclosure forms to now formally require disclosure of interactions with the cannabis industry, in addition to the pre-existing requirements re: tobacco and other nicotine delivery. The National Federation of Specialty Societies, of which CTS is a member, is also exploring common ground.

We are working on a draft policy and will be open to further input and discussion. In the meantime, at this stage CTS members should proceed with caution in accepting funds from the cannabis industry to avoid being limited by opportunity in the future. We will keep you informed of any developments with our international partners that will inform this important debate.

Catherine Lemiere, MD, MSc
President, Canadian Thoracic Society



Message de la présidente : Interactions avec l'industrie du cannabis

La légalisation du cannabis au Canada soulève de nouvelles questions d'éthique et de politiques concernant la position de la SCT à l'égard de l'industrie du cannabis en tant que potentiel commanditaire et bailleur de fonds de la recherche. En 2018, la nécessité de développer des politiques, des pratiques et des programmes fondés sur des données probantes concernant la consommation de cannabis et de ses produits dérivés a conduit le gouvernement fédéral (par le biais des IRSC) à investir 1,4 million \$ dans la recherche. La légalisation a également ouvert la porte à des collaborations entre l'industrie, le milieu universitaire et le secteur bénévole. En janvier 2019, l'Association pulmonaire de l'Ontario a annoncé [un partenariat avec une compagnie de cannabis](#) pour le financement d'un programme de recherche sur les divers

impacts de santé de la consommation de cannabis. Le Toronto Star et le Journal de l'Association médicale canadienne ont récemment publié des commentaires éditoriaux questionnant les enjeux éthiques soulevés par l'acceptation de fonds de recherche venant de compagnies de cannabis qui font la promotion de la consommation de substances inhalées. Cette situation soulève, d'une part, la nécessité d'avoir des opportunités de financement de la recherche dans ce domaine; et d'autre part, des dilemmes éthiques qui exigent une réflexion sérieuse, vu les conflits d'intérêts évidents avec les compagnies qui font la promotion de l'inhalation de substances combustibles.

Devant les questions de nos membres et d'éventuelles demandes de lettres d'appui, le Comité exécutif de la SCT est confronté à l'absence de lignes directrices sur les manières de gérer ce potentiel conflit. En l'absence de politiques établies, nous craignons que l'intégrité de la recherche soit compromise (de manière réelle ou perçue) et que des chercheurs rencontrent des obstacles à l'étape de la publication. Ces préoccupations viennent du fait que les enjeux liés au cannabis sont complexes. Par exemple :

- le cannabis (contrairement au tabac) peut avoir une valeur thérapeutique – c'est plutôt son mode d'administration qui est préoccupant pour la santé pulmonaire;
- le cannabis (comme les opiacés) peut comporter un risque de consommation excessive; et
- la légalisation varie d'une province et d'un territoire à l'autre.

Les politiques générales sur le tabac appuyées par l'ATS, la ERS et CHEST interdisent aux membres qui acceptent des fonds de compagnies de tabac de publier dans leurs revues, de présenter des exposés lors de conférences et d'occuper des postes de leadership dans leurs sociétés. Les politiques sur le cannabis auront-elles une portée similaire? De telles interactions avec l'industrie du cannabis justifient-elles des restrictions, voire une prohibition, comparables à celles touchant l'industrie du tabac? Une extrême prudence et une diligence appropriée sont certes de mise, devant des investissements accrus des compagnies de tabac et une potentielle ou réelle prise de contrôle par celles-ci.

Par souci d'harmonisation, nous avons consulté nos sociétés internationales partenaires, l'ATS, la ERS et CHEST; nous constatons qu'elles sont elles aussi aux premiers stades de l'élaboration de politiques. Pour apporter une réponse immédiate à cette situation nouvelle, l'ATS et CHEST ont modifié leurs formulaires de divulgation de conflits d'intérêts de manière à exiger officiellement la divulgation des interactions avec l'industrie du cannabis, outre les exigences préexistantes concernant le tabac et les autres modes d'administration de la nicotine. La Fédération nationale des sociétés de spécialistes du Canada, dont la SCT fait partie, explore également règles communes.

Nous travaillons à l'ébauche d'une politique et serons ouverts aux commentaires et aux discussions. Entre-temps, à ce stade, les membres de la SCT devraient faire preuve de prudence dans l'acceptation de fonds de l'industrie du cannabis, afin de ne pas limiter leurs opportunités futures. De pair avec nos partenaires internationaux, nous vous tiendrons au courant de tout développement susceptible d'éclairer cet important débat.